

Alençon, le 30 octobre 2025

Affaire suivie par Nathalie SICOT  
mail : [nathalie.sicot@ars.sante.fr](mailto:nathalie.sicot@ars.sante.fr)  
tél : 06 80 06 74 14

MONSIEUR LE MAIRE  
COMMUNE DE LA FERTE-MACE  
Hôtel de ville  
BP 129  
61600 LA FERTE MACE

**Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers de l'établissement**

Ces analyses sont consultables sur <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/recherchePiscine.do?methode=menu&idRegion=28>

**PISCINE CA DE LA FERTE MACE**

Prélèvement 00148132  
Unité de gestion 0234 PISCINE CA DE LA FERTE MACE  
Installation UDI 001658 TOBOGGAN CA FERTOIS  
Point de surveillance P 0000002267 TOBOGGAN PAYS FERTOIS  
Localisation exacte BORD DE BASSIN  
Commune FERTE-MACE (LA)

Prélevé le : vendredi 10 octobre 2025 à 09h57

par : LAURA GUEDON

Type visite : PI

MESURES TERRAIN	Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore libre	1,34 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	1,75 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Fréquentation instantanée	0 /				
pH	7,1 unité pH	6,90	7,70		
Température de l'air	24,0 °C				
Température de l'eau	26,0 °C				
Transparence qualitative	0 /				

**Analyse laboratoire**

Analysé effectuée par : LABEO ORNE

6102

Type de l'analyse : PCL

Code SISE de l'analyse : 00155530

Référence laboratoire : O.2025.17879-5-1

Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

**MINERALISATION**

Chlorures	430 mg/L				250,00
-----------	----------	--	--	--	--------

**OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES**

Carbone organique total	3,4 mg(C)/L				5,00
-------------------------	-------------	--	--	--	------

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				100
Entérococques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0,00		
Pseudomonas aérginosa par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		

**RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION**

Chlore combiné	0,41 mg(Cl <sub>2</sub> )/L		0,60		
Chlore libre actif	0,97 mg(Cl <sub>2</sub> )/L	0,40	1,40		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00148132)**

L'eau du bain à remous est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur en raison d'une concentration élevée en chlo rures supérieure à la valeur recommandée. L'accumulation de chlorures peut témoigner d'un vieillissement de l'eau lié à un renouvellement insuffisant d'eau neuve. Mes services préconisent des apports en eau neuve quotidiens d'au moins 50 litres par jour et par baigneur.

Le Technicien Sanitaire  
et de Sécurité Sanitaire Chef



Nathalie SICOT